

Compléter ce formulaire de renouvellement d'adhésion et le renvoyer à :  
UPTC, Maison des associations, Place Bessières, 46000 CAHORS, ou le  
remettre sur site aux organisateurs lors d'un prochain évènement

- avec justificatif pour la gratuité de la cotisation pour les jeunes de moins de 25 ans, étudiants ou bénéficiaires des minima sociaux
- avec le paiement (chèque à l'ordre d'UPTC, ou en espèces)

Pour + d'informations ou autre demande adresser un courriel à :

[contact@uptc-cahors.org](mailto:contact@uptc-cahors.org)

Votre Civilité\* :  M.  Mme  Melle

Votre nom\* \_\_\_\_\_ et votre prénom\* \_\_\_\_\_

Votre n° d'adhérent (voir au dos de la carte d'adhérent-e) /\_/\_/ - /\_/\_/

Si vos coordonnées ont changé, précisez :

Votre nouveau N° de téléphone fixe /\_/\_/ /\_/\_/ /\_/\_/ et/ou de portable\* /\_/\_/ /\_/\_/ /\_/\_/

Votre nouvelle adresse mail\* \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Votre nouvelle adresse postale\* :

Numéro \_\_\_\_\_ Voie/rue \_\_\_\_\_

Adresse complémentaire : \_\_\_\_\_

Code postal /\_/\_/ /\_/\_/ /\_/\_/ Commune \_\_\_\_\_

\* Obligatoire

Les informations recueillies sont nécessaires à votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement de fichiers informatiques et non numériques propres aux besoins de l'UPTC faisant l'objet d'une déclaration à la CNIL. Ces données sont strictement confidentielles et ne seront en aucun cas communiquées à des tiers. Elles vous permettront de recevoir des informations utiles, notamment nos courriels périodiques d'information.

En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification vous concernant. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à : [contact@uptc-cahors.org](mailto:contact@uptc-cahors.org)

## La cotisation 2023-2024

individuel : 20 €

jeune de moins de 25 ans, étudiant, bénéficiaire de minima sociaux (RSA, AAH, Minimum Vieillesse) :  
**gratuit** (fournir un justificatif)

La cotisation donne accès à l'ensemble des activités de l'UPTC : ateliers, conférences ...

Certaines activités, en fonction du coût des prestations des intervenants et/ou des frais de fonctionnement (location de salles...) pourront donner lieu à une participation supplémentaire.

La cotisation n'est pas remboursable en cours d'année et reste acquise à l'UPTC

## Règlement par chèque à l'ordre de l'UPTC

Fait à : \_\_\_\_\_ Le : \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

À réception du bulletin d'adhésion et après enregistrement, vous recevrez dans les prochains jours votre carte d'adhérent-e

**Attention** : signez également au verso de ce bulletin d'adhésion votre accord pour l'autorisation de captation et de diffusion de l'image

Informez-vous régulièrement sur nos activités régulièrement mises à jour : [uptc-cahors.org](http://uptc-cahors.org)

## Dons

L'association Université Pour Tous Cahors Quercy ayant été agréée comme organisme d'intérêt général ayant un caractère culturel, vous avez la possibilité d'effectuer un don - excepté la cotisation annuelle de 20 € - ouvrant droit, à partir de 10 €, à une réduction d'impôt (66% de la valeur du don). A réception de votre don (chèque au nom de l'UPTC, séparé du chèque d'adhésion), vous recevrez un reçu fiscal en vue de bénéficier de la réduction d'impôt.

La publication de photographies ou images mobiles par l'UPTC de personnes identifiables ne peut se faire sans l'autorisation de l'intéressé-e.

En cas de refus, les photographies où la personne dont il pourrait être question pourrait être identifiée ne seraient utilisées qu'en rendant le sujet impossible à identifier (gommage des traits du visage par un logiciel de retouche d'images).

Propriétaire	
Nom :	.....
Prénom :	.....
Adresse :	.....
Code postal :	.....
Ville :	.....
Courriel (facultatif) :	..... @.....

Je déclare céder à titre gracieux à l'UPTC le droit de diffuser, de communiquer au public, d'exploiter, de reproduire, tout ou partie des photographies susmentionnées qui seront, entre autres susceptibles d'être reproduites sur les supports suivants : site internet UPTC, lettre d'information UPTC, plaquettes thématiques, diaporamas diffusés par l'UPTC, presse locale et régionale, magazines, lettres d'information et guides pratiques municipaux et communautaires Ville de Cahors et C.C. Grand Cahors, pages Facebook UPTC, Ville de Cahors, CC Grand Cahors, Société des Études du Lot.

La présente autorisation est valable pour une durée de 5 ans à compter de la signature, et reste valable en cas de changement d'état civil du modèle, sauf volonté expressément manifestée par lettre recommandée avec accusé de réception.

L'UPTC s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptibles de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation du modèle, ou d'utiliser les photographies objets de la présente autorisation sur tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable.

Je suis d'accord

Je ne suis pas d'accord

Fait à : \_\_\_\_\_ Le : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)